

TRENTIEME ASSEMBLEE GENERALE

RESOLUTIONS PRESENTEES A LA XXX^e ASSEMBLEE GENERALE

RESOLUTION A1

relative au Plan stratégique 2020-2030 de l'UAI

Proposée par le Comité exécutif de l'UAI

La XXX^e Assemblée générale de l'Union astronomique internationale,

considérant

1. que la XXIX^e Assemblée générale, réunie à Honolulu, Hawaï (Etats-Unis), en août 2015, a recommandé que le « Plan stratégique : Astronomie pour le développement » soit poursuivi jusqu'à la XXXI^e Assemblée générale qui doit avoir lieu en août 2021 à Busan (République de Corée) ;
2. que le Comité exécutif doit soumettre pour approbation de la XXX^e Assemblée générale qui se tiendra à Vienne (Autriche) en août 2018 une extension du Plan stratégique précisant le futur de l'OAD et ses activités au-delà de 2021 ;
3. que le Comité exécutif doit consulter les parties prenantes existantes ou potentielles au cours de la préparation du Plan stratégique ;
4. que le Comité exécutif, lors de sa 98^e réunion annuelle tenue à Mexico en mai 2016 a constitué un Groupe de travail spécial chargé de la préparation de l'extension du Plan stratégique ;
5. que le Comité exécutif, lors de la même 98^e réunion, a décidé que le Plan stratégique prolongé, dénommé « Plan stratégique 2020-2030 de l'UAI », devrait porter non seulement sur les aspects liés à l'astronomie en faveur du développement, mais aussi sur toutes les activités de l'UAI ;
6. qu'au cours de l'année 2017, le Groupe de travail a demandé des contributions de la part de l'OAD, l'OAD et l'OYA/ISYA, ainsi que des membres du Comité exécutif et des Présidents de Division et a rédigé une version préliminaire du Plan stratégique 2020-2030 de l'UAI ;
7. qu'en octobre 2017, le Groupe de travail, avant de soumettre le projet de Plan stratégique aux Membres nationaux, a sollicité l'avis de la communauté de l'UAI dans son ensemble concernant l'exhaustivité du Plan stratégique et a collecté et analysé plus de 150 commentaires de Membres individuels de l'UAI ;

8. qu'en février 2018, le projet révisé a été diffusé pour commentaires à l'ensemble des représentants des Membres nationaux de l'UAI ;

9. que la version définitive du Plan stratégique 2020-2030 a été approuvée par le Comité exécutif lors de sa 100^e réunion annuelle tenue à Vienne en avril 2018 et a été publiée sur le site web de l'UAI en mai 2018 ;

recommande

10. que, comme indiqué dans la Résolution B1 (XXIX^e Assemblée générale, août 2015), les objectifs du « Plan stratégique : Astronomie pour le développement » soient poursuivis jusqu'à la XXXI^e Assemblée générale qui doit avoir lieu en août 2021 à Busan (République de Corée) ;

11. qu'à compter de 2019, le Comité exécutif prépare la mise en œuvre du Plan stratégique 2020-2030, en portant une attention particulière au chevauchement partiel des deux Plans stratégiques lors des années 2020-2021 ;

12. que les objectifs du Plan stratégique 2020-2030 soient poursuivis pleinement à compter de 2021 ;

13. que le Comité exécutif inclue des examens à mi-parcours quant à la mise en œuvre du Plan stratégique 2020-2030 dans ses Rapports triennaux devant être présentés lors des XXXII^e et XXXIII^e Assemblées générales en 2024 et 2027 ;

14. qu'un nouveau Plan stratégique 2030-2040 soit préparé par le Comité exécutif pour être présenté pour approbation lors de la XXXIV^e Assemblée générale en 2030.
